Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260709-CCAS_07_2026_01-DE

DEPARTEMENT : ***Côtes d'Armor*** ARRONDISSEMENT : ***Lannion***

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de *TREDREZ-LOCQUEMEAU*

EXTRAIT du REGISTRE

des Délibérations de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 6 juillet 2026

Date de la convocation : 29.06.2026	
Nombre de membres afférents au C.C.A.S.	: 11
Nombre de membres présents	: 10
Nombre de membres ayant pris part à la délibération	: 10
Nombre de procuration	: 0
Date d'affichage : 09.07.2026	

L'an deux mil vingt-six et le six du mois de juillet à 14 heure 00, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de ***Trédrez-Locquémeau,*** légalement convoqué, s'est réunie en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Frédéric PERREAU,** président.

Présents : Frédéric PERREAU, Marie-Christine PAUL, Luc COSTENOBLE, Catherine MARSHALL, Yann LEVREL, Michel TAVERNE, Nathalie COLIN, Françoise TANNE, Yannick CORBIN, Marie-Thérèse FICHET

Absents : Jean-Marc NIETO

Secrétaire de séance : Sandrine PETIBON

DELIBERATION N°1 DU 06-07-2026

VICE-PRÉSIDENCE

Le comité de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- décide de nommer **Marie-Christine PAUL, Vice-Présidente du CCAS**

Frédéric PERREAU,
Président du C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
22300 TREDREZ-LOCQUEMEAU

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 09.07.2026

Sandrine PETIBON,
Secrétaire de séance